

Québec, le 31 janvier 2011

FIN DES TRAVAUX DE LA COMMISSION DE L'ÉDUCATION, DE LA COMMUNICATION ET DES AFFAIRES CULTURELLES DE L'APF À QUÉBEC (QUÉBEC)

La Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), présidé par le sénateur Didier Berberat (Suisse) a conclu ses travaux, ce matin, en affirmant qu'il est maintenant temps pour la Francophonie d'articuler sa concertation en vue de concilier les intérêts des accords commerciaux internationaux et ceux de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Les membres de la Commission ont également convenu que le secteur culturel constitue non seulement un élément identitaire, mais également recèle un potentiel important de développement pour les pays du Sud et devrait être considéré comme tel par les grands fonds d'aide internationaux.

La cinquantaine de sections représentées à cette réunion comptant plus de 100 personnes, qui s'est tenue sur deux jours, à l'Assemblée nationale du Québec, a également débattu de la langue française dans le monde et de l'usage de la langue française dans les instances internationales. Sur ce dernier point, les parlementaires ont exprimé leur vive déception devant les importantes lacunes dans l'application du Vade-mecum. Ce document, entériné depuis 2006 par la Conférence ministérielle de la Francophonie, impose des contraintes quant à l'usage de la langue française, à tous les États dans les foras internationaux. Les parlementaires se sont engagés à interroger leur exécutif sur les mesures qu'ils ont mis de l'avant ou qu'ils ont l'intention d'adopter en vue de faire connaître le document auprès de leurs administrations et de le faire respecter dans les institutions internationales.

Les parlementaires ont également été informés des dernières études portant sur l'avenir démographique de la Francophonie. Selon ces données, en 2050 la planète pourrait compter quelques 700 millions de francophones, dont 85% seront en Afrique. Prenant la mesure de l'importance que revêt l'éducation pour le devenir

Pour en savoir plus :

apf.francophonie.org

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 77 parlements ou organisations interparlementaires

francophone, spécialement en Afrique, la Commission a donc décidé de consacrer sa prochaine réunion de Kinshasa à ce sujet. Les parlementaires y discuteront également des mesures prises en vue de d'atteindre l'objectif du millénaire no 2, portant sur l'accès à l'éducation pour tous, garçons et filles.

Pour en savoir plus :
apf.francophonie.org

L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 77 parlements ou organisations interparlementaires